



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1172

21 Janvier 2015

- « Rien de nouveau... un gouvernement de facto », selon des partis politiques et organisations sociales
- La première manifestation anti Martelly-Evans Paul a eu lieu
- Des organisations sociales continuent d'exiger la réduction des prix du pétrole
- Grève dans l'enseignement secondaire et universitaire public

>> « Rien de nouveau... un gouvernement de facto », selon des partis politiques et organisations sociales

Créé en dehors des règles, le nouveau gouvernement d'Evans Paul n'apporte rien de nouveau, selon plusieurs partis politiques et organisations sociales.

Investi le lundi 19 janvier 2015, le nouveau cabinet ministériel comprend 20 ministres et 16 secrétaires d'État, dont seulement 4 femmes. « Ce n'est pas un gouvernement qui a suivi les procédures. C'est un gouvernement de facto », indique l'ancien député Serge Jean-Louis, représentant du Mouvement patriotique de l'opposition démocratique (MOPOD) au sein de la table de concertation. La table de concertation est composée de plusieurs groupements politiques, qui, depuis plusieurs mois, organisent les manifestations anti-gouvernementales.

La seule solution à l'actuelle crise pré-électorale est le départ de Michel Martelly aux yeux du MOPOD, qui, dans cette perspective, annonce 3 nouvelles journées de manifestations les mardi 20, jeudi 22 et vendredi 23 janvier 2015. Les manifestations de rues contribuent à calmer la tension sociale dans la mesure où elles constituent un espace d'expression des frustrations pour le peuple, estiment les dirigeants du MOPOD.

Le parti politique Renmen Ayiti (Aimer Haïti) déclare être déçu par la composition du gouvernement du 19 janvier

qui ne reflète pas les termes de l'accord conclu avec le président Joseph Michel Martelly le 11 janvier, la veille du dysfonctionnement du parlement.

Ce nouveau gouvernement est formé pour plaire aux puissances impérialistes, membres du Core Group (regroupement d'ambassadeurs des États-Unis d'Amérique, du Canada, du Brésil, de la France, de l'Espagne et d'organisations internationales dans le pays, notamment les Nations unies), souligne Tèt Kole ti Peyizan ayisyen (Union des petits paysans haïtiens).

« Le même régime est toujours en place », ajoute l'organisation paysanne, revenant sur le fait que 9 des ministres de l'ancien gouvernement restent en poste. Tèt kole ti peyizan ayisyen se demande comment le militant politique Evans Paul, devenu premier ministre, pourra continuer à garder sa vision en combattant pour le respect des lois. Pour sa part, le Conseil haïtien des acteurs non-étatiques (CONHANE) espère que le nouveau gouvernement pourra créer « une dynamique de confiance », permettant d'aboutir à « la stabilité », à l'organisation des « élections » et de « diminuer la fréquence des manifestations ».

>> La première manifestation anti Martelly-Evans Paul a eu lieu

La table de concertation de l'opposition haïtienne a réalisé ce mardi 20 janvier, à Port-au-Prince, sa première démonstration de rue depuis l'installation d'Evans Paul (alias Konpè Plim, ou K-Plim) comme Premier ministre.

Partie vers midi, la manifestation des opposants au régime a parcouru plusieurs quartiers populaires du centre-ville avant de terminer vers la faculté d'ethnologie, non loin des ruines du palais présidentiel, peu avant 15 heures. Les revendications n'ont pas changé. « Démission du président Martelly, mise en place d'un Conseil électoral provisoire crédible et organisation d'élections générales à la fin de cette année », rappelle l'avocat André Michel du MOPOD. Tout au long du parcours, les manifestants ont invectivé le pouvoir en place, l'accusant de tous les maux à l'encontre des classes populaires en particulier et du pays en général. « Rien n'est possible avec Martelly à la

tête du pays. On n'a pas besoin d'un gouvernement *tout se Mateli* (Tout à Martelly) », scandent-ils en référence au retour de grosses pointures du gouvernement démissionnaire aux affaires, dans ce nouveau gouvernement. La manifestation s'est montrée très acide envers les partis politiques qui ont paraphé, avec Martelly, l'accord politique du 11 janvier 2015 et qui, par la suite, ont intégré le gouvernement « de facto » pour certains, de « consensus » selon d'autres. Les partis Fusion des Sociaux démocrates, Inite, Ayisyen pou Ayiti ont intégré le gouvernement dirigé par Evans Paul. Cette première sortie de l'opposition dans les rues, sous l'ère Martelly-Paul, s'est déroulée sans incident, en présence des forces de police. Dans son discours d'investiture, le nouveau premier ministre a assuré que « l'État, sous

l'administration Martelly-Paul, respectera les libertés individuelles ».

>> Des organisations sociales continuent d'exiger la réduction des prix du pétrole

Diverses organisations sociales appellent le nouveau gouvernement d'Evans Paul à réduire les prix des produits pétroliers dans le pays.

En baisse sur le marché international, le baril brut vient d'atteindre moins de 40 dollars américains. En Haïti, les autorités ont décidé d'augmenter, en octobre 2014, les prix des produits pétroliers, dont le baril était, à l'époque, autour de 80 dollars américains. La gazoline qui coûtait 200 gourdes a atteint les 215 gourdes à partir du vendredi 10 octobre 2014, suivant les exigences du gouvernement Laurent Lamothe, prédécesseur d'Evans Paul. De 162 gourdes, le gasoil est passé à 177 gourdes et le kérosène de 161 à 171 gourdes.

Le Mouvement démocratique populaire (MODEP) affirme son intention d'entamer des discussions avec d'autres organisations sociales pour forcer le nouveau gouvernement à baisser les prix du carburant.

Pour sa part, le Collectif du 4 décembre appelle l'exécutif à prendre des dispositions immédiates pour la révision à la baisse du tarif des produits pétroliers. Cette mesure permettra de faciliter l'augmentation de la production nationale, de renforcer l'apaisement social désiré, en diminuant le coût de la vie (y compris du panier de la

ménagère) et le tarif des transports. Une meilleure gestion des ressources nationales en vue de la relance de l'économie nationale et de la création d'emplois est souhaitée par le Collectif du 4 décembre.

De son côté, l'organisation syndicale Union nationale des normaliens haïtiens encourage aussi cette baisse, dans la perspective d'améliorer les conditions de vie de la population. La mauvaise gestion économique du pays s'inscrit dans la mise en œuvre de la politique néolibérale. Toute éventuelle augmentation des prix du pétrole, sur le marché national, aura des méfaits sur l'économie et la vie sociale, comme l'aggravation de la misère, estime Tèt Kole ti peyizan ayisyen.

Le MODEP dit n'espérer rien de nouveau, notamment au niveau économique, de la part du nouveau cabinet ministériel, qui représente « un prolongement de l'ancien gouvernement de Lamothe sans Lamothe ».

Il existerait encore un impact négatif, lié à la quantité de postes au sein du gouvernement, sur les dépenses budgétaires du pays.

*US \$ 1.00 = 46.00 gourdes ; 1 euro = 65.00 gourdes aujourd'hui

>> Grève dans l'enseignement secondaire et universitaire public

Depuis la semaine dernière, plusieurs lycées de la république sont paralysés avec un mouvement de grève enclenché par plusieurs syndicats d'enseignants, pour réclamer une amélioration des traitements des professeurs. Cette semaine, de nombreux élèves ont gagné les rues, notamment dans les départements du Sud-Est et de l'Artibonite, pour exiger des dispositions institutionnelles qui favorisent le retour des professeurs dans les salles de classes. Dans ces manifestations du 19 janvier, 5 élèves ont été blessés à Jacmel (Sud-Est). Parallèlement, trois entités grévistes - regroupant le personnel académique et administratif de l'Université d'État d'Haïti (UEH) - « décident de maintenir la grève, pour la période allant du lundi 19 janvier au vendredi 23 janvier 2015, avec la possibilité de la poursuivre au-delà, au cas où le Conseil exécutif ne prendrait pas les mesures qu'il faut pour satisfaire les revendications des membres du corps enseignant ainsi que celles du personnel administratif ».

La grève se déroule normalement, sauf dans deux ou trois entités, plus particulièrement la Faculté de droit et des sciences économiques, où deux professeurs avaient tenu leur cours à cause des pressions du décanat. « Les professeurs et le personnel administratif exigent

l'application de la grille salariale, qui a été votée par le Conseil de l'Université le 7 décembre 2013, à toutes les entités de l'UEH, la réalisation, plus l'application d'une grille salariale pour le personnel administratif, en prenant en compte systématiquement le coût de la vie et son intégration au sein de l'Université ». « Pour l'exercice 2014-2015, le budget de fonctionnement de l'UEH s'élève à 1 040 755 938,54 gourdes. Reconnaissons que ce montant reste très en dessous des besoins réels de l'UEH. Rien que pour appliquer la grille de salaires des professeurs, il faut 340 millions de gourdes par mois », indique une note du rectorat de l'UEH du 29 décembre 2014. De plus de 860 millions de gourdes, la masse salariale totale actuelle de l'UEH, représente 82,78% du budget de fonctionnement. Il ne reste que 17,2 % pour assurer les dépenses de fonctionnement, autres que les salaires des 19 entités et les unités déconcentrées, soutient le rectorat. Depuis le début de l'exercice 2013-2014, une grille intérimaire est appliquée à tous les professeurs à temps plein de l'UEH, soit 289 personnes. L'effectif total du personnel enseignant de l'UEH est composé de 1 573 personnes, dont 652 professeurs vacataires nommés et 632 professeurs contractuels.

A lire également :

- Documentaire : Arnold Antonin s'infiltré dans l'univers complexe de Franckétienne (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article17612>);
- Plaques d'immatriculation : Lenteur dans les services de livraison à la Dgi (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article17592>);
- Dépénaliser l'avortement, un positionnement en faveur de la vie (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article17595>);
- Des cliniques mobiles mises au service de familles vulnérables à Baie d'Orange (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article17460>).